

DJAMA HYEHEN



Magazine d'information trimestriel de la commune de Hienghène

Décembre 2025 - N°49



Là-haut, dans la chaîne,

Ouayaguette invente
un modèle d'élevage bovin

- La citoyenneté, à partager comme les spécialités culinaires
- Paï-Kaleone proposera bientôt une classe Défense
- Dayu Biik nous raconte Madagascar



DJAMA HYEHEN

Sommaire

3-6

Actualités municipales

- Le député Emmanuel Tjibaou en tournée d'information
- La Journée citoyenne dévoile les traditions culinaires multiples installées à Hyehen
- Doone Maak multiplie les opérations antipollution

7-9

Développement communal

- À Ouayaguette, le travail des éleveurs ouvre aux jeunes des perspectives
- Dââlik Pêche, boutique pour passionnés

10-11

Éducation et formation

- La défense et la sécurité bientôt enseignées au collège ?
- Les collégiens de Paï-Kaleone en tournoi d'échecs
- Emploi, formation... Au PJ, Angèle renseigne tous les jeunes

12-13

Environnement

- À Madagascar, Dayu Biik fait le plein d'expérience
- Salamandra Nature, Y' Dago et Dayu Biik, même combat

15

Culture et société

- Mada Jakhî nous ramène à l'essentiel : santé, bien-être, culture

14-15

Sport et loisirs

- Souvenirs en photos d'un voyage sportif à Madagascar

16

État civil / Numéros utiles

Directeur de publication : Bernard Ouillatte, maire de Hienghène.

Réalisation : VKP Communication SARL.
www.vkcommunication.nc.

Rédaction : VKP Communication SARL, mairie de Hienghène.
Tirage : 500 exemplaires par EIP.

Crédits photo : tous droits réservés.



Pour vous, le Djama Hyehen en accès libre

Retrouvez votre journal communal sur
www.vkcommunication.nc/telechargements,
téléchargez-le et parlez-en autour de vous !

2025, une année d'initiatives citoyennes et solidaires

Nous avons commencé l'année sur le constat que la commune disposerait de moins de ressources financières externes pour son fonctionnement que les années précédentes. Le budget primitif voté pour 2025, inférieur de 24 % à celui de 2024, traduisait cette réalité.

Il nous restait à avancer quand même, avec les moyens à notre portée. Alors que 2025 s'achève, faisons le bilan de la vie de la commune durant l'année. La municipalité, les associations locales, les établissements scolaires, les entreprises et vous, habitants de Hyehen, tout le monde a fait preuve d'initiatives pour maintenir un certain dynamisme dans notre quotidien. À plusieurs reprises, nous nous sommes rassemblés, tous ou en groupes, pour vivre des moments conviviaux : la Journée citoyenne le 23 septembre, la journée Mada Jakhî dédiée à la santé et au bien-être, un tournoi d'échecs au collège Paï-Kaleone... Vous trouverez le récit de ces manifestations dans ce numéro du Djama Hyehen.

Nous avons aussi vu s'ouvrir des commerces : auto-école, boutique de pêche, commerce de proximité... Félicitations à leurs promoteurs !

2025 a montré par ailleurs qu'une préoccupation gagne du terrain parmi nous : celle de la préservation de l'environnement. Hyehen compte plusieurs associations qui servent cette cause, c'est une fierté. Il y a Dayu Biik qui, en plus de fêter ses vingt ans cette année, a fait un voyage instructif à Madagascar et nous le raconte ; il y a Ka Poraou, qui veille à la nature de nos îlots ; il y a maintenant aussi Doone Maak, qui s'affirme par ses actions de dépollution – ramassage des déchets et sensibilisation à la protection de la ressource en eau. Ce que nous souhaitons, c'est de voir la population continuer dans cette logique, pour léguer aux générations futures des conditions de vie acceptables.

Vous apprendrez enfin, en lisant ce journal, comment la tribu de Ouayaguette fait émerger, progressivement, son propre modèle d'élevage bovin. Une association d'éleveurs s'appuie ainsi sur des jeunes qui souhaitent rester travailler à la tribu, en plein air. L'expérience leur permet, non seulement, d'entrer dans le monde professionnel et de gagner un peu d'argent près de chez eux, mais encore, de contribuer à combler un besoin de notre pays : augmenter son autonomie alimentaire. C'est exemplaire, encourageons-les dans leur projet.

Toute l'équipe municipale, agents et élus, vous souhaite d'excellentes fêtes de fin d'année.



Élections 2026 : il est encore temps de s'inscrire pour voter

En mars 2026, nous voterons pour les élections municipales et provinciales. C'est un droit précieux. Cependant, pour être en mesure de l'exercer, il faut être inscrit·e sur les listes électorales. Il est encore temps de vérifier si vous l'êtes et de vous inscrire si nécessaire, jusqu'au 31 décembre.



Les élections municipales se tiendront les 15 et 22 mars 2026. C'est auprès du service de l'état civil, à l'accueil de la mairie, que vous devez vérifier si vous êtes inscrit·e sur les listes électorales pour voter. Si ce n'est pas le cas, vous êtes invités à déposer votre demande d'inscription avant le 31 décembre, date de fermeture des listes.

Rappel : les horaires d'ouverture habituels de la mairie sont les suivants.

- Du lundi au jeudi : de 7h à 11h30 puis 12h30 à 16h.
- Le vendredi : de 7h à 14h30 puis 12h00 à 15h.

Une permanence exceptionnelle sera organisée le mercredi 31 décembre, date de clôture des listes électorales, en matinée. Elle vous permettra de boucler votre démarche d'inscription à la mairie, le cas échéant.

Attention ! Pour voter, il faudra aussi vous munir, le jour J, de votre pièce d'identité. Pensez-y car les règles électorales sont strictes.

Pour toute information complémentaire, n'hésitez pas à contacter le **42 81 19**.

Négociations de Bougival Le député Emmanuel Tjibaou en tournée d'information



Le 21 novembre, le député Emmanuel Tjibaou était à Hyehén, commune dont il est originaire. Il souhaitait apporter des explications aux habitants sur les négociations politiques entamées avec l'État et la signature, le 12 juillet, de l'accord de Bougival portant sur un futur projet institutionnel.

Au marché, micro en main, il a répondu aux questions de la population.

Nouveaux horaires de l'Office du tourisme de Hyehén (OTH)



Depuis le 1^{er} décembre, l'OTH vous ouvre ses portes aux horaires suivants :

- du lundi au jeudi, de 8h à 12h puis de 12h30 à 16h30 ;
- le vendredi, de 8h à 12h puis de 12h30 à 15h30 ;
- le samedi et les jours fériés de 8h à 13h.

Sylvana Binet, directrice de l'OTH, et Astride Pouahili, son agent d'accueil, vous souhaitent la bienvenue.



La Journée citoyenne dévoile les traditions culinaires multiples installées à Hyehen

Le 24 septembre 1853, la France prenait possession de la Nouvelle-Calédonie, à la mission de Balade. Aujourd'hui jour férié, le 24 septembre est célébré pour nous encourager à faire vivre une citoyenneté du pays. A Hyehen, cette année, nous nous sommes réunis la veille, le 23 septembre, pour incarner cette citoyenneté lors d'un grand marché convivial.



Le marché du partage autour de la Citoyenneté, c'est ainsi que la mairie et le comité de gestion du marché de Hyehen, organisateurs, ont nommé la fête qui nous a rassemblés le 23 septembre au village. Cette journée a offert aux communautés de la région l'opportunité d'échanger sur le site du marché municipal. Parmi ses partenaires, la fédération des femmes de Hyehen Maxha et l'association Döö Huny, gestionnaire du centre culturel Goa Ma Bwarhat.



De 8h à 16h, les participants de toutes origines culturelles se sont donc croisés dans une ambiance décontractée. Mélina Yentao, adjointe au maire, les a accueillis par un discours d'ouverture, tandis que la chorale We Caget leur offrait ses chants mélodieux pour les remercier de leur présence.



Place aux chants en un programme dense

« Nous avions installé une vingtaine de stands à l'extérieur pour ajouter aux tables intérieures du marché. Une trentaine d'exposants ont pu en bénéficier, pour vendre des produits maraîchers, des poissons, des plantes vertes, des robes... », indique Sylvana Binet, directrice de l'Office du tourisme de Hienghène, service municipal très impliqué dans la préparation de la journée.

Chants et danses sont, en général, représentatives des communautés culturelles. C'est donc sur des voix musicales que les organisateurs du grand marché ont misé pour



créer un environnement propice à réunir les habitants autour de la notion de citoyenneté. Toute la matinée, ils ont pu apprécier les performances de Colette Tidjitté, Makhyab (en photo ci-dessous), du groupe Pweeo Harmony, de Roby et l'animation tahitienne de Raymond.





Actualités municipales

Des démonstrations culinaires propres à chaque communauté



La Nouvelle-Calédonie est multiethnique, nous le savons, mais sommes-nous conscients de la richesse que cette caractéristique nous apporte ? Ce 23 septembre, Hyehen nous l'a prouvé une nouvelle fois en invitant les communautés présentes sur son sol à faire découvrir leur cuisine typique. Ainsi, le public a apprécié les démonstrations de recettes culinaires javanaises, colombiennes à base de maïs, tahitiennes et... bretonnes puisque Thibault Le Gallic, l'éducateur sportif communal, nous a proposé de goûter le fameux far breton, gâteau délicieux, très populaire en France, dont la texture est proche de celle du flan.



Quant à la cuisine locale, elle s'est montrée sous un jour original, grâce à Eulalie Mandja, de la tribu de Tiendanite, qui avait préparé un dessert kanak ancien, le *niwa*. Ce nom est celui des ignames sauvages, qu'Eulalie fait bouillir puis épluche avant de les tremper dans une bassine d'eau pour leur ôter leur amertume. « On les trouve dans la brousse, on ne se sert pas du fruit mais seulement du tubercule qu'on réduit en purée », expliquait-elle aux curieux. La pâte obtenue doit reposer une nuit ; Eulalie enveloppe ensuite le niwa dans des feuilles de palmiers de forêt. Le plat, en photo ci-dessous, se mange avec du miel ou du sucre, savoureux !



Des jeux, des contes et des témoignages fédérateurs

Le marché du partage autour de la Citoyenneté était, en outre, un espace de parole. Léon Razafindrakoto, directeur de Dayu Biik, a raconté des histoires rapportées de Madagascar, où cette association environnementaliste s'est rendue en août (voir en page 12). Enfin, les visiteurs ont pu



s'amuser à des jeux variés : les palets bretons ; le Mölkky finlandais – un jeu de quilles en bois – et la grande roue. Au moment du discours destiné à clore la journée, tous sont repartis en espérant voir la manifestation renouvelée l'année prochaine, avec plus de communautés encore...

Renseignez-vous auprès du Comité de gestion du marché : tél. 52 17 43.





Doone Maak multiplie les opérations anti-pollution pour la commune

Les membres de l'association Doone Maak, créée en juin 2023, se sont encore illustrés cette année par l'efficacité de leurs actions de protection de notre environnement. Ce sont, pour la plupart, des jeunes gens de Hyehen, auxquels la mairie confie régulièrement désormais des missions de nettoyage des déchets éparpillés dans la nature, canettes en aluminium en particulier.



En juillet, les membres bénévoles de l'association Doone Maak ont ramassé, trié et compacté un volume impressionnant de canettes, répandues partout dans la commune. Ils ont rempli 23 gros sacs, revendus à l'entreprise EMC (Établissements métallurgiques calédoniens) qui les recyclera. Une bonne façon pour Hyehen de valoriser ses déchets métalliques !



Doone Maak compte parmi ses partenaires la mairie, qui lui confie ces missions de ramassage de déchets, et l'éco-organisme Trecodec, qui organise les filières de collecte et de traitement des déchets dangereux dans le pays.



L'association se manifeste de plus en plus dans le domaine de la protection de la nature. Ainsi, le 9 octobre, ses membres ont organisé à la tribu de Tanghène une journée de sensibilisation à l'importance de préserver les captages d'eau et leur bassin versant. Enfants et adultes ont appris comment la tribu est alimentée en eau potable à partir du captage et quels dangers menacent cette ressource, dont les incendies dans les montagnes. Un discours citoyen bienvenu alors que la saison des feux est entamée en Nouvelle-Calédonie.



À Ouayagquette, le travail des éleveurs ouvre aux jeunes des perspectives

Là-haut dans la chaîne, à Ouayagquette, une trentaine de passionnés pratiquent l'élevage bovin. Réunis en association, ils se sont lancés dans cette activité en 2006. Vingt ans plus tard, leur cheptel s'est accru ; leur motivation tout autant. Teddy Dounote, l'un d'entre eux, nous raconte l'histoire de ce projet communautaire, un bel exemple dans le développement économique de la commune¹.



L'élevage bovin à la tribu de Ouayagquette, c'est une longue histoire ?

Teddy Dounote : Oui, l'histoire de la tribu est très liée à l'élevage. Les vieux l'ont toujours pratiqué. Avant que les colons nous expulsent dans les années 1920, nous habitions un peu plus bas. Comme les colons faisaient de l'élevage, leurs bêtes venaient dans les champs de la tribu et les vieux les abattaient. Une répression s'en est suivie, les vieux se sont sauvés jusqu'ici, en attendant d'être exilés à Tomo dans la commune de Païta, comme c'était prévu. Mais le missionnaire Leenhardt est venu leur dire : « Si vous voulez récupérer vos terres, faites de l'élevage ». C'est pourquoi ils se sont mis à l'élevage, qui n'était pas dans leurs traditions.

Ensuite, ils ont laissé tomber parce que, d'une part, l'élevage, c'est compliqué dans un environnement comme le nôtre, dans les montagnes. Et d'autre part, comme je l'ai

dit, parce que ce n'était pas une activité traditionnelle et qu'en milieu tribal, on ne sait pas toujours faire la part des choses entre tradition et business...

En 2006, nous avons relancé l'activité en comprenant la manne qu'elle pouvait engendrer pour la tribu. C'est comme ça que l'association des jeunes éleveurs de Ouayagquette est née.

Comment l'élevage bovin est-il devenu une activité économique à part entière à Ouayagquette ?

Teddy Dounote : Au début de l'association, en 2006, les techniciens de la DDEE qui nous accompagnaient nous disaient qu'il n'y avait presque plus d'élevages en milieu kanak à cause de notre difficulté à concilier travail, business et tradition. C'est toujours le cas maintenant : en 2023, des agents de la chambre d'agriculture sont venus. Ils nous ont dit que sur les 600 éle-

vages du territoire, 15 sont en milieu tribal. Sur ces 15, 14 se pratiquent à l'europeenne : c'est un seul patron qui décide.

Le bureau de l'association des jeunes éleveurs de Ouayagquette

En cette fin 2025, Denis Goa est le président de l'association.

John Pagoukayaou en est le vice-président.

Evariste Pillepasse est son secrétaire.

Mickaël Tchidohouane, son trésorier.

Francky et Edgar Tchidohouane sont aussi membres du bureau.

A regarder, le reportage de la chaîne TV Caledonia : <https://www.facebook.com/watch/?v=3132134150384553>

1. C'est le conseiller municipal Carl Fisdiepas qui a réalisé l'entretien en novembre 2025.

2. Direction du développement économique et de l'environnement de la province Nord.



Développement communal

Nous, à Ouayaguette, nous sommes une association, donc les décisions se prennent en communauté. Nous sommes les seuls à fonctionner comme ça. Nous avons essayé de donner un cadre, même si c'était compliqué quand une activité engendre de l'argent en milieu tribal. Ça ne s'applique pas seulement à l'élevage. Il a fallu accepter les contraintes du monde professionnel, savoir que l'argent gagné est directement lié au travail fourni. Ce n'est pas facile quand on a été habitués à travailler en collectif.

Aujourd'hui, nous sommes une bonne trentaine de membres dans l'association, avec des éleveurs qui rentrent, d'autres qui sortent. Nous sommes les plus vieux, la soixantaine et il y a des jeunes dans la vingtaine aussi. Depuis 2010, nous chargeons le bétail pour le vendre directement à l'OCEF³. Le mois dernier, nous avons fait faire un carré de chargement, en plus des clôtures installées vers 2010. Notre cheptel est de 435 têtes de bétail à peu près.

Combien faites-vous de chargements par an et comment répartissez-vous leurs bénéfices ?

Teddy Dounote : Cette année, nous avons prévu 3 chargements de 15 bêtes à chaque fois, donc ça fera 45 bêtes pour 2025. Certaines bêtes appartiennent à l'association et d'autres aux éleveurs qui sont membres, donc les chargements dépendent de leurs besoins.



Maintenant, on est habitués, on sait à vue d'œil quel classement une bête va faire. En début d'année, on planifie les chargements : chaque éleveur décide ensuite s'il veut vendre les siennes, parce que l'association n'a pas de parc d'engraissement.

La répartition des bénéfices des ventes est simple : l'argent tiré de la vente des bêtes de l'association va dans sa caisse ; pour les ventes des bêtes des éleveurs, il n'y a pas d'apport dans la caisse.

Le 18 novembre, chargement du bétail à Ouayaguette

Depuis le mois d'octobre, l'association des jeunes éleveurs de Ouayaguette charge directement dans un camion, près de la tribu, les bêtes qu'elle vend à l'OCEF. En images, le déroulement de cette opération exigeante, qui marque la fin du cycle d'élevage.



18 novembre 2025, chargement des bovins. L'association des jeunes éleveurs de Ouayaguette a commencé le travail la semaine précédente en regroupant les vaches, déjà numérotées, pour récupérer celles destinées à l'OCEF.



Un travail minutieux, de plusieurs heures et sous pression parce que l'association pratique l'élevage en plein air, sans clôtures. Parfois, des bêtes manquent à l'appel. Or, difficile de faire passer le troupeau deux fois au tri, certains bestiaux s'enfuient, cassent des barrières...



L'association a investi, il y a quelques semaines, dans un carré de chargement pour compléter son stockyard. Les bêtes sélectionnées y sont parquées, ce qui facilite le travail des éleveurs.

3. OCEF : office de commercialisation et d'entreposage frigorifique de la viande et des pommes de terre en Nouvelle-Calédonie. L'OCEF est en charge de l'abattage des bêtes selon la réglementation, notamment pour des questions d'hygiène et de régulation de marché.



Développement communal



« Depuis le mois d'octobre, on charge directement les bêtes dans la voiture, confirme Teddy Dounote, l'un des membres de l'association. Avant, il fallait les emmener à deux, trois kilomètres de la tribu. Ça nous permet de travailler sur deux semaines à peu près pour préparer le chargement. »



Plusieurs jeunes de la tribu de Ouayaguet se mobilisent les jours de chargement. Cette activité économique, pendant laquelle ils partagent travail physique et rires avec d'autres, les motive, d'autant plus qu'elle leur procure des revenus sans les éloigner de la tribu.



Après l'effort, le réconfort bien sûr. Autour d'un café, les éleveurs membres de l'association participent au débriefing sur le chargement. L'année 2025 sera très positive, avec environ 45 bêtes livrées à l'OCEF. Un bilan qui incite à développer plus encore cette activité économique solidaire à la tribu.

Dââlik Pêche, boutique pour passionnés d'un jour ou de toujours

Amateurs de pêche, vous allez être ravis : Hienghène vient d'ouvrir une boutique de pêche, à l'enseigne *Dââlik Pêche*. Vous y trouverez tout le matériel nécessaire à ferrer le poisson. Ses fondateurs, Antoine Peipane et Marie-Agathe Wenahin, vous y attendent et vous conseilleront avec plaisir et... professionnalisme !



Les conseils d'Antoine, passionné de pêche à l'origine d'une page Facebook

Antoine Peipane, le propriétaire de la boutique, est aussi l'habitant de Ouaré qui a lancé, en début d'année, le groupe Facebook *Hienghène Pêche*, évoqué dans le précédent Djama Hyehen¹. Il confirme ainsi sa volonté d'aider les pêcheurs de Hyehen à laisser libre cours à leur passion, en leur procurant plus facilement le matériel adapté et des conseils avisés. Agathe et lui souhaitent, en effet, faire de leur magasin, un espace dédié, où amateurs et professionnels pourront se retrouver.



Depuis le 3 novembre, Antoine et Marie-Agathe nous reçoivent, dès 8h, chez *Dââlik Pêche*, la boutique qu'ils ont ouverte au village. Ils y vendent du matériel de pêche varié, pour amateurs et professionnels, dont plusieurs modèles de cannes à pêche, des sacs de plongée, des combinaisons, des produits d'entretien pour les cannes, des nasses à crabes, des filets de pêche... Allez-y pour vous rendre compte du large choix d'équipements.

Bravo aux deux porteurs de projet, qui concourent à dynamiser la commune. Notons, qu'en plus du soutien de la mairie, ils ont reçu celui de l'ADIE, de la Chambre de commerce et d'industrie de Nouvelle-Calédonie (CCI) et de leur famille, tous chaleureusement remerciés !

Dââlik Pêche est ouverte tous les jours, sauf le dimanche :

- les lundis, mercredis et jeudis, de 8h à 12h et de 13h à 16h30 ;
- les mardis et vendredis, de 8h à 16h30 ;
- le samedi, de 8h à 12h.

1. Voir en p.14 du Djama Hyehen 49, en téléchargement sur <https://www.kpcommunication.nc/telechargements>



La défense et la sécurité globales enseignées au collège en 2026

Le collège Paï-Kaleone se verra doter, en 2026, d'une classe *défense et sécurité globales*. Les conditions de son ouverture ont fait l'objet d'une réunion, le 21 novembre, entre le maire, Bernard Ouillate, les responsables du collège et ceux du centre d'incendie et de secours (CIS). Pourquoi cette innovation ?



Dans son projet d'établissement, le collège Paï-Kaleone a inscrit la création *d'une classe défense et sécurité globales*. Cet enseignement, dont le programme explorerait la notion de citoyenneté, entrerait dans le socle commun de connaissances et de compétences dont l'école doit doter ses élèves. L'initiative découle d'une coopération académique entre le vice-rectorat de Nouvelle-Calédonie, les Forces armées et l'association régionale Nouvelle-Calédonie des auditeurs de l'Institut des hautes études de défense nationale (AR-IHEDN-NC).

Les pompiers, partenaires éminents de la classe Défense

Pour mettre en place la classe Défense, la principale du collège, Corinne Boucard, travaille avec le maire de la commune, Bernard Ouillate, un référent pour cet enseignement, Antonin Credot et les sapeurs-pompiers de Hyehen – en particulier le caporal Miguel Kayara. En effet, la classe aura pour enjeu de renforcer le lien entre le CIS et la jeunesse de Hienghène, pour mieux faire connaître les missions des pompiers. Elle sensibilisera les enfants aux dangers des feux de brousse, aux enjeux du développement durable, aux conséquences du réchauffement climatique et veillera à leurs santé et bien-être à travers des activités sportives.

Contre le décrochage scolaire, pour l'égalité des chances

La classe Défense amènera les élèves à développer leur esprit de citoyenneté. Elle les aidera également dans leur projet d'orientation, car elle est ostensiblement attendue comme un moyen de lutter contre le décrochage scolaire et d'agir en faveur de l'égalité des chances en Nouvelle-Calédonie.

Les parties prenantes se sont donc réunies le 21 novembre pour examiner la mise en œuvre du dispositif à travers une convention de partenariat entre le collège et le CIS. Douze élèves devraient en bénéficier chaque année.

Les collégiens de Paï-Kaleone stratèges le temps d'un tournoi d'échecs

Excellente initiative du collège Paï-Kaleone le 6 novembre : un tournoi d'échecs, lors duquel une trentaine d'élèves venus également des communes voisines se sont essayés à ce jeu de stratégie. Une expérience valorisant l'activité intellectuelle et l'accueil d'autrui, fort appréciée des participants.

Le 6 novembre, grand tournoi d'échecs au centre culturel Goa Ma Bwarhat. Le collège Paï-Kaleone, organisateur, y avait convié des établissements de Koumac, Ouegoa et Poindimié, en s'appuyant sur leurs professeurs référents pour ce jeu. Chaque délégation d'élèves, de la classe de sixième à la troisième, comptait sept joueurs au maximum.

Pourquoi cette initiative ? Pour valoriser les élèves grâce à une discipline intellectuelle qui exige stratégie, gestion du stress et prise de décision. Ce tournoi d'échecs avait aussi





Education et formation



pour objectif de créer des liens entre les collèges y participant, dans le cadre magnifique du centre culturel de Hyehen. En une heure et demie, le collège de Ouegoa s'est imposé au classement final, s'emparant des première et deuxième places, suivi de Koumac pour les troisième et quatrième. Les retours enthousiastes laissent penser à une prochaine édition en 2026.



Au PIJ, Angèle renseigne tous les jeunes

En avril 2024, la commune a ouvert son *Point information jeunesse (PIJ)* au centre culturel Goa Ma Bwarhat. Cette cellule, qui soutient aussi le Réseau information jeunesse de la province Nord, a pour rôle de délivrer de l'information aux jeunes, sur l'emploi, la formation professionnelle, les aides aux projets. Trois questions à Angèle Wenethem (ci-dessous à gauche), qui nous y accueille depuis quelques semaines.



Angèle, quel est votre parcours professionnel jusqu'au PIJ de Hyehen ?

Angèle Wenethem : Je suis originaire de Lifou et je vis à la tribu de Wérap. Après avoir passé mon bac professionnel en gestion/administration, j'ai travaillé pour le Régiment du service militaire adapté (RSMA), de 2018 à 2022, en tant que secrétaire démarcheur de sa direction de la maintenance et de la logistique. Ensuite, en 2022, j'ai obtenu un permis poids lourd et Koniambo Nickel SAS m'a embauchée comme chauffeur polyvalent. J'y suis restée jusqu'en 2024, date de mon licenciement pour raisons économiques.

Qu'attendez-vous de votre fonction d'animateuse du PIJ ?

Angèle : Cette fonction est pour moi l'opportunité de renouer avec mes expériences pro-

fessionnelles et de m'en servir pour orienter les jeunes de Hienghène dans leur recherche d'insertion professionnelle. Le PIJ est là pour tous leurs besoins – information, orientation et accompagnement –, c'est ce que je dois montrer.

Pouvez-vous nous rappeler, en quelques mots, la mission du PIJ ?

Angèle : Écouter les jeunes, leur apporter de l'information sur l'emploi, la formation professionnelle, les dispositifs d'insertion sociale, les orienter en fonction de leurs envies, de leurs compétences et les accompagner dans le montage de leur projet professionnel. Le PIJ peut les aider, par exemple, pour remettre leurs connaissances à niveau et passer des concours administratifs ou le permis de conduire ou encore pour tenter d'intégrer le RSMA.

Le PIJ est votre allié, jeunes de Hyehen



Le *Point information jeunesse* situé sur le bel espace du centre culturel fait partie d'un dispositif provincial qui associe les communes depuis 2005, pour une mission de service public : faciliter l'information de la population près de son lieu de vie et constituer un espace d'écoute. Les PIJ visent surtout les jeunes, qu'ils accompagnent vers l'autonomie dans leurs démarches professionnelles et parcours d'insertion.

A Hyehen, le PIJ propose, en accès libre et gratuit :

- un espace d'accueil, où Angèle Wenethem répond à nos questions en toute confidentialité ;
- un espace de travail multimédias, avec du matériel disponible, notamment des postes informatiques et un accès internet ;
- un espace de documentation.



D'Antananarivo au grand sud de Madagascar, Dayu Biik fait le plein d'expérience

Lors d'un premier voyage à Madagascar, en mai 2023, Dayu Biik a tissé des liens avec des associations homologues protectrices de l'environnement dans cet état insulaire de l'Océan indien. Pour les renforcer, Jonas Tein, son président, y est retourné, accompagné d'une délégation, du 27 juillet au 16 août. Tous sont revenus avec des connaissances nouvelles, convaincus des bienfaits de ce partage d'expérience, en particulier sur la gestion communautaire des aires naturelles protégées.



Nous l'indiquions dans le Djama Hyehen 48, en septembre¹ : Dayu Biik, l'association protectrice de la nature implantée dans la commune, exporte désormais son expérience et son savoir accumulés dans la gestion des aires naturelles protégées. En effet, pour la seconde fois, certains de ses membres se sont rendus, avec son président, Jonas Tein, à Madagascar, du 27 juillet au 16 août, où l'association Salamandra Nature célétrait les vingt ans de la station



d'observation et de sauvegarde des tortues locales (SOS Tortues).

Pour marquer l'événement, Salamandra Nature, l'organisation non gouvernementale Y'Dago, la Turtle survival alliance (TSA) et le Young football Madera club (Yfomac) ont d'abord orchestré, les 4 et 5 août, un éco-tournoi solidaire de football, la SOS Sokake cup 2025. Ils ont ainsi invité des jeunes de moins de quinze ans à y concourir dans le stade Barea d'Antananarivo, capitale de Madagascar (voir en p. 15). Salamandra Nature et ses partenaires ont aussi tiré parti de la rencontre pour installer un écovillage destiné à sensibiliser le public à la protection des tortues terrestres malgaches, à la préservation de la biodiversité et aux enjeux du développement durable. On y trouvait des stands interactifs pour valoriser les initiatives écologiques locales et des jeux éducatifs.



Expériences instructives sur la gestion communautaire des aires protégées

Ce sont bien le partage d'expériences et l'accroissement des connaissances qui dirigent les déplacements de Dayu Biik à Madagascar. Jonas Tein, son président, également membre du Conseil économique, social et environnemental de Nouvelle-Calédonie (CESE), a eu l'honneur de parler devant les institutions et la société civile malgache les 31 juillet et 1^{er} août, lors de la mise en place du Conseil économique, social et culturel (CESC) malgache.



Dans la même logique, les membres de Dayu Biik ont assisté, le 4 août, à une table ronde organisée sur la question de la gestion des aires naturelles protégées, à l'École supérieure des sciences agronomiques de l'université d'Antananarivo.

Les réserves et tortues de Madagascar pour en apprendre plus

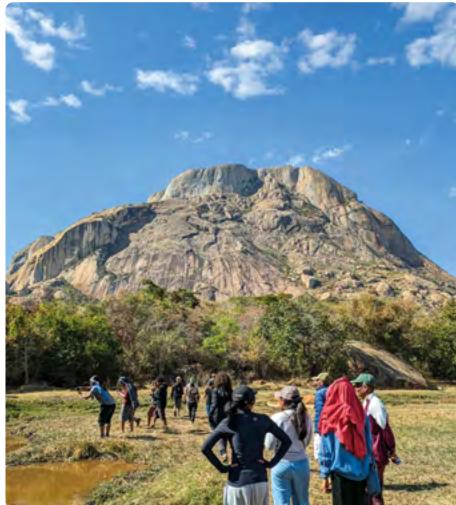
Ensuite, la délégation est partie vers le grand sud de Madagascar, du 6 au 13 août, en empruntant la route nationale n°7. La première étape a été menée dans la région de Haute Matsiatra. Dayu Biik y a visité la réserve villageoise d'Anja, une aire protégée modèle, que la communauté locale gère depuis sa création, sans aide extérieure, et qui parvient à s'autofinancer tout en engendrant des retombées économiques pour les communes voisines.



1. Voir l'article *Dayu Biik, 20 ans de travail concerté avec la population*, en téléchargement sur <https://www.kpcommunication.nc/telechargements>



Environnement

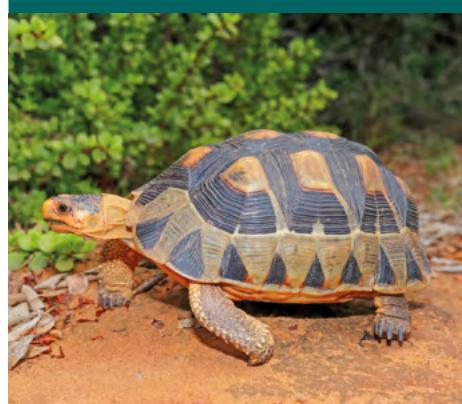


Enfin, l'expérience s'est achevée à Mangily Ifaty, dans la région d'Atsimo-Andrefana. Là, la délégation calédonienne a participé avec beaucoup de joie à l'anniversaire de la station d'observation et de sauvegarde des tortues endémiques de l'île. Pour fêter ses vingt ans, SOS Tortues, que gère l'ASE, a inauguré, en leur présence, de nouveaux équipements : un écomusée, un enclos pour tortues, des panneaux signalétiques et un portail d'entrée. Une soirée culturelle avec dîner convivial a clos la célébration, au grand plaisir des invités.

Dayu Biik est revenue de son périple malgache plus sûre encore de sa conviction : les peuples autochtones ont tout intérêt à s'impliquer dans la gestion de leur patrimoine naturel et culturel ; ils doivent faire en sorte de bénéficier directement des actions de conservation de ce patrimoine, au service d'un développement local durable. L'association de Hyehen exprime toute sa gratitude aux partenaires qui soutiennent sa démarche.



Les tortues endémiques de Madagascar, espèce en danger



La tortue étoilée de Madagascar, également appelée tortue rayonnée, est une espèce terrestre endémique du sud de l'île, où elle évolue dans les forêts sèches épineuses. Herbivore, elle se distingue par sa carapace bombée ornée de motifs étoilés jaunes sur fond noir, qui lui sert de camouflage naturel. Chaque année, une femelle peut pondre en moyenne douze œufs. Malheureusement, cette tortue est aujourd'hui en danger critique d'extinction.

Salamandra Nature, TSA, Y'Dago et Dayu Biik, même combat

Grâce à ses voyages à Madagascar, Dayu Biik enrichit progressivement son réseau de professionnels de la préservation de l'environnement. Quelques mots sur Salamandra Nature, TSA et Y'Dago, dont Jonas Tein et son équipe furent les hôtes en juillet.

Salamandra Nature est une association française créée en juillet 2004. Elle promeut et renforce la connaissance de la nature et des enjeux du développement durable auprès du public, en organisant tous types de manifestations : stages ; conférences ; expositions... Elle est particulièrement impliquée dans la conservation des tortues terrestres à Madagascar. À cet égard, elle est confondatrice, avec la Société d'observation et de protection des tortues du monde (Soptom) et l'ASE, de la station d'observation et de sauvegarde des tortues (SOS Tortues) située à Mangily-Ifaty, au sud de l'île.



Léon Razafindrakoto, directeur de Dayu Biik et confondateur de Salamandra Nature, en est aujourd'hui le président.

La *Turtle survival alliance* (TSA) œuvre pour la protection des tortues terrestres endémiques de Madagascar.

L'organisation non gouvernementale Y'Dago est née de l'initiative de jeunes malgaches engagés pour la communauté et la préservation de l'environnement. Elle se dédie au déploiement d'actions citoyennes fondées sur le volontariat, et propose des solutions stratégiques et numériques.



Mada Jakhî nous ramène à l'essentiel : santé, bien-être, culture

Le samedi 27 septembre, le centre culturel Goa Ma Bwarhat s'est animé pour la deuxième édition de la journée *Mada Jakhî*. Derrière cet intitulé désignant, en langue *pïje*, la jupe-monnaie kanake, le secteur de la condition féminine de la mairie a placé un événement destiné à promouvoir santé, bien-être et culture. Prendre soin de soi et des autres, laisser libre cours à la création, n'est-ce pas l'essentiel pour vivre en paix ?



Ce sont des priorités que l'on oublie souvent et qui, pourtant, ouvrent un chemin plein de promesses : prendre soin de sa santé, se préoccuper de son bien-être et donner du temps à la création culturelle. Le secteur de la condition féminine municipal a voulu nous en faire prendre conscience, le 27 septembre, en organisant la deuxième édition de la journée *Mada Jakhî* au centre culturel Goa Ma Bwarhat. Plusieurs partenaires l'ont assisté : la fédération des femmes *Maxha* et le comité de gestion du marché de Hyehen ; l'association *Döö Huny* gestionnaire du centre culturel ; la direction de la culture, de la condition féminine et de la citoyenneté, ainsi que le comité des femmes, de la province Nord ; les communes de Pouébo, Houailou et Touho ; le gouvernement de la Nouvelle-Calédonie ; l'Agence sanitaire et sociale (ASSNC) ; la Ligue contre le cancer, la Croix-Rouge française et l'association pour le droit à l'initiative économique (ADIE).

Des ateliers pour apprendre ou réapprendre le bien-être

Après les discours d'ouverture au son de la chorale *We Caget*, à 8h, les stands de vente étaient ouverts, en particulier ceux du village d'artisans du centre Goa Ma Bwarhat. Les visiteurs trouvaient également sur place de quoi se restaurer, pour profiter de *Mada Jakhî* jusqu'à 16h.

Parce que le bien-être dépend du mode de vie et des interactions avec ceux qui nous entourent, les organisateurs ont, en introduction, invité la direction de la culture de la province Nord, la Ligue contre le cancer et l'ASSNC à intervenir pour évoquer les violences psychologiques. À 10h, *Mada Jakhî* a ensuite proposé au public des activités variées : yoga, bains et massages des pieds ; atelier de confiance en soi ; atelier sur la pharmacopée traditionnelle, les plantes en langue et l'alimentation saine ; atelier sur l'entrepreneuriat au féminin avec l'ADIE. Pendant la pause-repas, Rachel, Olivier, Roby, Hippolyte et la chorale *We Caget* ont animé une parenthèse musicale.



La jupe-monnaie pour marquer le respect de la tradition

Ceux qui avaient choisi de participer à *Mada Jakhî* ont eu du flair. Ils ont, en effet, trouvé ce samedi-là l'opportunité de se familiariser avec certaines traditions des Kanak. Ainsi, en plus des ateliers de sculpture, de vannerie et couture, un autre proposait d'en savoir plus sur le *Giluk*, tiges de taro offertes à la naissance d'un enfant pour en tirer un breuvage qui aide l'allaitement.

Et surtout, les visiteurs ont compris l'importance de la jupe-monnaie, *Mada Jakhî*, binôme souvent oublié de la monnaie kanake. Jadis, les femmes s'en revêtaient. Constituée de longues fibres végétales,

LE SECTEUR DE LA CONDITION FÉMININE
DE LA MAIRIE DE HIENGHÈNE
ORGANISE

MADA JAKHÎ
(EN LANGUE PÏJE : JUPE MONNAIE)

Sur le Thème de la Santé

SAMEDI 27 SEPTEMBRE 2025
AU CENTRE CULTUREL GOA-MA-BWARHAT

- Séance de YOGA
- Bain et Massage des pieds
- Pharmacopée traditionnelle
- Les plantes en langue
- Alimentation saine et variée
- Entrepreneuriat au féminin
- RESTAURATION SUR PLACE
- VILLAGE D'ARTISANS avec atelier sculpture/tressage/couture
- SCÈNE MUSICALE LIBRE (Rachel, Roby, Hippolyte et Olivier)
- STANDS EXPO/VENTES

la jupe était enroulée plusieurs fois autour de la taille. Lorsqu'elle n'était pas portée, elle était enroulée en forme de cône et échangée lors des cérémonies (naisances, mariages, deuils). Aujourd'hui, seule cette utilisation perdure, mais se fait rare. Or, *Mada Jakhî* symbolise la maison, avec toute l'harmonie qu'elle apporte quand santé et bien-être peuvent y prospérer.





Souvenirs en photos d'un voyage sportif à Madagascar

Vous l'avez lu en page 12 : l'association protectrice de la nature Dayu Biik était à Madagascar fin juillet. Une sélection de jeunes joueurs de football en U15, originaires de la province Nord, l'y accompagnaient. Parmi eux, neuf membres de Hienghène Sport Koï Theen (HSKT). Pour eux, une expérience inédite, un beau voyage, synonyme d'ouverture d'esprit à vitesse grand V. Un grand merci à tous les partenaires qui ont permis ce déplacement.



Du 27 juillet au 16 août, seize jeunes footballeurs originaire de la province Nord, dont neuf joueurs de HSKT, un de la JS Baco, deux de Wawilu Sport, un du Racing Poindimié, un du Mont-Dore et deux de l'Olympique de Nouméa, ont suivi le périple de l'association environnementaliste Dayu Biik à Madagascar. En se déplaçant de la capitale Tananarive (Antananarivo) au sud de l'île, ils ont découvert des paysages magnifiques et des coutumes différentes des nôtres.



À Madagascar, la sélection calédonienne U 15 a pratiqué son sport favori. Nos jeunes ont, en effet, participé, les 4 et 5 août, au stade Annexe Barea d'Antananarivo, à un éco-tournoi solidaire de football, la *SOS Sokake cup 2025*. Ce sont Salamandra Nature, Yfomac, TSA et l'organisation non gouvernementale *Y'Dago* qui l'avaient organisé pour célébrer les vingt ans de la station d'observation et de sauvegarde des tortues locales, SOS Tortues (voir en page 12).



En jouant la *SOS Sokake Cup 2025*, nos jeunes ont mis le football au service de l'environnement et de la biodiversité. Le tournoi combinait, en effet, sport et éco-village, avec des stands d'information et de jeux. Le voyage les a, ainsi, sensibilisés à un enjeu universel sur la planète : préserver notre environnement pour notre survie.



Selon l'ONG *Y'Dago*, « le football est bien plus qu'un sport, c'est un puissant levier de mobilisation des jeunes et d'action en faveur de l'environnement ». Les jeunes Calédoniens ont, par ailleurs, fait connaissance avec des enfants malgaches, un facteur d'ouverture d'esprit irremplaçable. Merci à Dayu Biik et ses partenaires pour cette opportunité d'émanciper nos jeunes !



État civil

Août à décembre 2025

Naissances



- Wathea Jhayden Raymond Tyouké, né le 19 août à Dumbéa.
- Phale Zehira Nahara Loloma, née le 21 août à Dumbéa.
- Phale Seraphine Dominiqa Thyec, née le 7 septembre à Dumbéa.
- Makam Emylènezia Chrissie Juliette Giovana, née le 26 septembre à Dumbéa.
- Nea Leontine Florence, née le 5 octobre à Dumbéa.
- Dinet Kélya Waéré Paméla, née le 10 novembre à Koné.

Décès

- Levy Nancy, décédée le 27 octobre à Nouméa.
- Goa Paul Fahom, décédé le 31 octobre à Hienghène.
- Tein Damaléouetch Diéo, décédé le 14 novembre à Hienghène.
- Levy Luc, décédé le 4 décembre à Hienghène.

Mariages - Pacs

Droit commun

- Dias Angélique et Miglerina Eric, le 20 septembre.
- Boulet Militza et Médeville Gilles Albert, le 8 octobre.
- Athéa Christiane et Jamet Pierre, Petero, le 13 décembre.

Droit coutumier

- Dinet Marie-Rose et Couhia Marcel, le 19 septembre.
- Levy Cathiana et Mayat Fulbert, le 17 octobre.

MARIAGE COUTUMIER, ATTENTION !

Nouveaux mariés, vous disposez d'un mois à compter de la date de signature de l'acte de mariage pour déclarer votre union à la mairie. Présentez-vous avec l'acte coutumier et vos actes de naissance. Vous relevez du statut coutumier et souhaitez célébrer votre union à la mairie ? Adressez votre demande au maire un mois au moins avant la date du mariage.

Numéros utiles

La mairie

Accueil/Standard : tél. 42 81 19 / Fax : 42 81 52
E-mail : Accueil@mairie-hienghene.nc

Maire : tél. 42 81 19 poste 43

Adjoints : tél. 42 81 19 poste 46

Directeur des services techniques : tél. 42 81 19 poste 47 / E-mail : rst@mairie-hienghene.nc

Secrétaire général : tél. 42 81 19 poste 44

E-mail : SG@mairie-hienghene.nc

Direction des ressources humaines : tél. 42 81 19 poste 21 / E-mail : DRH@mairie-hienghene.nc

Bureau des marchés publics : tél. 42 81 19 poste 48 /

E-mail : BMP@mairie-hienghene.nc

Services techniques : tél. 42 81 48

Service comptabilité : tél. 42 81 19 poste 45

E-mail : Compta@mairie-hienghene.nc,
RSF@mairie-hienghene.nc

Caisse des écoles : tél. 42 81 19 poste 49

E-mail : CDE@mairie-hienghene.nc

Service communal d'animation : tél. 42 81 44

E-mail : SCA@mairie-hienghene.nc

Centre communal d'action sociale : tél. 42 81 20 / 77 90 30

Point information jeunesse (PIJ) : tél. 70 33 32

Enseignement / Ecoles primaires

Ecole primaire publique du village : tél. 42 81 23
Ecole maternelle publique : tél. 42 81 42
Ecole publique de Panié : tél. 47 57 37
Ecole publique de Tendo : tél. 42 80 11
Ecole publique de Tiwamack : tél. 42 48 43
Ecole publique de Ouayaguette : tél. 42 70 75
Ecole catholique de Ouaré (DDEC) : tél. 42 81 10
Ecole de Bas-coulna (FELP) : tél. 46 96 93
Ecole de Haut-coulna (FELP) : tél. 42 45 98

Enseignement secondaire

Collège Paï Kaleone : tél. 42 83 70
Internat provincial de Hienghène : tél. 42 66 30

Santé

Dispensaire : tél. 47 75 00
Pharmacie : tél. 47 30 30
Hienghène Ambulance : tél. 42 46 50
Ambulance Ouaré : tél. 47 25 47 / 79 85 03 /
E-mail : ouareambulance@hotmail.com

Culture et loisirs

Centre d'archives culturelles de la province Nord : tél. 42 82 93
Centre culturel Goa Ma Bwarhat : tél. 42 80 74

Services divers

DDEE province Nord : tél. 42 81 96
Office des postes (OPT-NC) : tél. 20 65 12
BCI Hienghène : tél. 42 77 10
Assistance administrative Rosanna Diemene : tél. 47 20 77 / 86 89 36 / E-mail : ibr-admp@canl.nc
Station-service Mobil (et snack), tribu de Tenem : tél. 42 42 72

Associations

Association Dayu Biik : tél. 42 87 77
Association Kaa Porau : tél. 42 88 30
Base nautique : tél. / Fax 42 84 28

Opérateurs touristiques

Office du tourisme : tél. 42 43 57
Office de Tourisme de Nouvelle-Calédonie : numéro vert, tél. 05 75 80
Gîte Ka Waboana : tél. 42 47 03
Gîte Houlo-Men : tél. 83 91 62
Le Koulnoue village : tél. 42 81 66
Chambre d'hôte Foinboanou : tél. 42 70 51
Babou plongée : tél. 42 83 59
info@babou-plongee.com
Sarl Daalik Houleyo : tél. 45 73 16

Sécurité publique

Centre de secours (pompiers) : tél. / Fax 42 59 18 - Gendarmerie : tél. 47 89 80 (ou le 17)